

Communiqué de presse
Mardi 27 novembre 2018

Signature de l'accord cadre
« Gestion et valorisation des milieux forestiers de Nouvelle-Aquitaine »



Le mardi 4 décembre 2018 à 14h30 à la tonnellerie Taransaud à Merpins, Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et Christian Dubreuil, directeur général de l'Office national des forêts, signeront un accord de partenariat afin de mettre en valeur les forêts de la région dans toutes leurs dimensions : ressource bois, tourisme, recherche-innovation, formation sylvicole et environnementale, découverte et pédagogie... La tonnellerie Taransaud en Charente a été choisie comme cadre à la signature de cet accord afin de rappeler l'importance de la filière de la tonnellerie pour la région Nouvelle-Aquitaine

Voir plus loin

Forts du succès du partenariat historique, sur le territoire de l'ex-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ONF souhaitent **consolider leur collaboration dans le domaine de la protection et de la valorisation des forêts et du littoral**. Cette coopération entre les deux institutions vise également à **renforcer les secteurs à enjeux** que sont l'exploitation des bois et la tonnellerie.

Trois objectifs président au présent accord-cadre :

- faire aboutir des projets innovants dans le domaine **de l'adaptation au changement climatique et aux demandes sociétales**, sur les forêts publiques et les espaces naturels,
- **conforter la préservation, la valorisation et la gestion intégrée** du linéaire côtier et des grands sites forestiers publics emblématiques de la Nouvelle-Aquitaine.
- **promouvoir la reconnaissance des services écosystémiques** apportés par les milieux forestiers et dunaires, et développer une bio-économie régionale.

Cette convention porte **6 axes prioritaires** : le développement durable du littoral notamment dunaire face au changement climatique et à l'anthropisation, la dynamisation de la gestion durable des forêts de montagne au service du développement local, la performance de la filière tonnellerie, filière d'excellence de la région, l'utilisation des forêts domaniales péri-urbaines ou à forts enjeux sociaux, comme espaces de médiation avec la société et espace de pédagogie sur l'exploitation durable des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité des écosystèmes forestiers, littoraux et montagnards, la politique de l'apprentissage et la transmission des savoir-faire en foresterie.

Communiqué de presse
Mardi 27 novembre 2018

Développer le big data

Le LIDAR, technique de télédétection par laser aéroporté, permet de récolter de nombreuses informations sur les peuplements forestiers et répond à l'enjeu d'évaluation de la ressource. Cette technique révolutionne le monde forestier avec **la mise à disposition de données exhaustives sur une forêt** et avec une mise à jour plus facile. À la clef, une vraie plus-value permettant de **renforcer les orientations sylvicoles d'un territoire**, de caractériser la ressource en bois, de préciser la topographie, permettant ainsi d'affiner les décisions de gestion (capacité de production de la forêt, besoin en équipements, ...). Un programme ambitieux d'acquisition de données sur l'ensemble des départements est envisagé dans le cadre de la coopération entre la région et l'ONF.

Protéger la biodiversité sans la mettre sous cloche

Protéger la biodiversité sur un territoire qui accueille des millions de touristes nécessite des investissements en équipement et une pédagogie hors normes. La Région Nouvelle-Aquitaine et l'ONF s'associent sur des projets innovants et structurants comme :

- **le développement et monitoring d'un réseau d'îlots de naturalité et de corridors écologiques forestiers de vieux bois sur le littoral régional ;**
- **des actions pour la protection des écosystèmes dunaires dans les secteurs sous forte pression anthropique comme sur le site de la lette du Vivier (littoral d'Arcachon à Mimizan) ;**

La forêt : une respiration nécessaire pour le public

La forêt participe au bien être des populations, ce n'est plus à démontrer. Les pratiques récréatives se développent très fortement et dans le cadre de la multifonctionnalité il faut que chaque usage trouve sa juste place : **un travail d'aménagement de l'espace mais également d'éducation**. La convention cadre prévoit entre autres :

- la mise en place de sentiers et d'aménagements d'accueil du public dans le massif péri-urbain de la forêt de Moulière à proximité de Poitiers ;
- la création d'un site web permettant la visite virtuelle de 4 contextes représentatifs de la gestion des forêts publiques de Nouvelle-Aquitaine afin de mieux comprendre l'écosystème forestier et les services rendus par la forêt.

La tonnellerie filière d'excellence

Les forêts publiques sont le berceau de l'approvisionnement de la tonnellerie française. Les plus grands vins et spiritueux sont élevés dans des barriques de chêne à grain fin. Avec un chiffre d'affaires de 390 millions d'euros, 64 % de la production nationale, sont destinés à l'étranger. La Nouvelle-Aquitaine est la première région de production de tonneaux. Plus symboliquement, la région marque le mariage du chêne et du vin ou de l'eau de vie, du contenant et du contenu... des chênaies du Poitou aux vignobles de Bordeaux. Le partenariat entre la Région et l'ONF permettra un premier travail avec la profession sur la gestion de la ressource et sa pérennisation dans le contexte du changement climatique.



Communiqué de presse
Mardi 27 novembre 2018

La forêt publique en Nouvelle-Aquitaine

La forêt publique en Nouvelle-Aquitaine, c'est 340 000 ha soit le quart des forêts productives de la région. La richesse économique générée par la mise en valeur des forêts publiques dépasse 100 millions d'euros par an. Une valorisation qui va au-delà de la production de bois, grâce au tourisme, aux travaux d'entretien des forêts, à l'exploitation de la chasse, à la production de services écologiques et paysagers... Plus de 11,5 millions d'euros sont investis chaque année pour entretenir les forêts publiques de la région. En mettant en vente chaque année 1 million de m³ de bois, l'ONF fournit 10% des besoins de la filière bois de la Nouvelle-Aquitaine. 90% des forêts publiques sont reconnues pour leur fonction écologique, c'est-à-dire qu'elles relèvent d'un statut de protection réglementaire ou contractuel ou disposent d'un inventaire naturaliste reconnu. 100 % des forêts publiques sont en « Zéro Phyto », un refuge pour les insectes pollinisateurs. Pour préserver et valoriser cette richesse, 460 professionnels de la forêt travaillent pour l'ONF dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Rendez-vous Mardi 4 décembre 2018 à 14h30
à la tonnellerie Taransaud à Merpins (16)

CONTACTS PRESSE

- ONF : Sylvie Arcoutel au 06 03 43 47 30 sylvie.arcoutel@onf.fr
- Conseil Régional : Rachid Belhadj au 05 57 57 02 75 presse@nouvelle-aquitaine.fr